



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumains

### **CANADA PROVINCE DE QUÉBEC M.R.C. DE LA HAUTE-CÔTE-NORD MUNICIPALITÉ DES ESCOUMAINS**

À une séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité des Escoumains tenue le 18 avril 2016 à 19 heures au lieu ordinaire des réunions du Conseil et à laquelle étaient présents : Madame Claudine Roussel, Madame Claudette Roussel, Madame Line Boulianne, Madame Marie-Lise Poitras et Monsieur Denis Morin tous membres du Conseil et formant quorum sous la présidence de Monsieur André Desrosiers maire.

Madame Andrée Lessard, secrétaire-trésorière et directrice générale par intérim, assiste également à cette séance.

#### **ORDRE DU JOUR**

#### **1.0 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE : PRÉSENCES**

#### **2.0 ORDRE DU JOUR ET PROCÈS-VERBAUX**

- 2.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2.2 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 mars 2016
- 2.3 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 21 mars 2016

#### **3.0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

- 3.1 Autorisation de paiement/ Comptes du mois
- 3.2 Appui favorable pour le développement d'un terrain de soccer/ Association de soccer des Escoumains
- 3.3 Autorisation de dépense/ Renouvellement d'adhésion de la Corporation des Services Universitaires secteur ouest Côte-Nord (CUCN)
- 3.4 Autorisation de dépense/ Renouvellement d'adhésion de la Fédération des Villages-Relais du Québec
- 3.5 Assurances collectives/ Renouvellement de gré à gré

#### **4.0 DEMANDES DE CONTRIBUABLES ET D'ORGANISMES**

- 4.1 Demande d'appui de la MRC de La Haute-Côte-Nord/ Fermeture des caisses Desjardins de Colombier, Longue-Rive et Portneuf-Sur-Mer

#### **5.0 CENTRE SPORTIF/ CENTRE MULTIFONCTIONNEL**

- 5.1 Location de la salle multifonctionnelle/ aréna mars 2016

#### **6.0 URBANISME**

- 6.1 Rapport sommaire des permis de mois de mars 2016
- 6.2 Dépôt/ Demande de dérogations mineures



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumains

### **7.0 INCENDIE**

- 7.1 Rapport du service des incendies pour le mois de mars 2016

### **8.0 VOIRIE MUNICIPALE**

- 8.1 Rapport des travaux effectués pour le mois de mars 2016 – Département des travaux publics
- 8.2 Mise à jour 2016 – Plan d'intervention eau potable, égouts et chaussées/ Offre de services professionnelle

### **9.0 HYGIÈNE DU MILIEU (aqueduc et égout)**

- 9.1 Niveau d'eau lac Gardner – Eau potable

### **10.0 BUREAU D'ACCUEIL TOURISTIQUE ET CDMM**

### **11.0 BÂTIMENTS MUNICIPAUX & PARCS**

- 11.1 Engagement de Madame Bertrande Savard/ Entretien des parcs
- 11.2 Engagement de Madame Claire Martel/ Entretien des parcs

### **12.0 POLITIQUES ET RÈGLEMENTS**

- 12.1 Règlement numéro 16-462 modifiant le règlement 09-409 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins de financement des centres d'urgence 9-1-1

### **13.0 COLLOQUES, CONGRÈS, FORMATIONS, INVITATIONS**

- 13.1 Invitation au 6<sup>e</sup> congrès annuel des Villages-Relais du Québec

### **14.0 PROJETS**

### **15.0 OFFRES DE SERVICES**

### **16.0 CORRESPONDANCE, M.A.M. ET AUTRES**

- 16.1 Liste de la correspondance
- 16.2 Campagne annuelle de promotion de la santé mentale 2016-2017
- 16.3 Invitation au 20<sup>e</sup> anniversaire de l'organisme communautaire Ressource Parents
- 16.4 Invitation à la formation « Intégration et accommodement des personnes en situation de handicap dans les loisirs »/ Association régionale de loisirs pour personnes handicapées de la Côte-Nord
- 16.5 Commission scolaire de l'Estuaire/ Consultation – Plan triennal de répartition et de destination des immeubles
- 16.6 Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'électrification des transports Québec/ Dernier avis de non-conformité
- 16.7 Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord/ Campagne de prévention du tabagisme chez les jeunes



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

### **17.0 AFFAIRES NOUVELLES**

- 17.1 Demande de lumière de rue – 618 route 138
- 17.2 Demande de don/ Club Sportif des Bouleaux Blancs des Escoumins
- 17.3 Recommandation d'embauche à la Corporation de Développement des Escoumins dans le cadre de l'opération du bureau d'accueil touristique pour la saison 2016
- 17.4 Cogestion du bureau d'accueil touristique pour l'année 2016
- 17.5 Calendrier de vacances année 2016-2017
- 17.6 Stationnements publics au centre villageois

### **18.0 PÉRIODE DE QUESTIONS**

### **19.0 AJOURNEMENT**

### **20.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

#### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

L'ouverture de la séance est faite à 19 heures par Monsieur André Desrosiers, maire et il constate que le quorum est respecté.

#### **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PAR CONSÉQUENT  
PROPOSÉ PAR Madame Claudette Rousset  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que remis à tous les membres présents;

QUE tous les membres reconnaissent en avoir reçu une copie et demandent la dispense de la lecture.

#### **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 MARS 2016**

IL EST PAR CONSÉQUENT  
PROPOSÉ PAR Madame Marie-Lise Poitras  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 mars 2016 soit adopté tel que remis à tous les membres;

QUE tous les membres présents reconnaissent en avoir reçu copie et demandent la dispense de la lecture.

#### **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 21 MARS 2016**

IL EST PAR CONSÉQUENT  
PROPOSÉ PAR Madame Line Boulianne  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 21 mars 2016 soit adopté tel que remis à tous les membres;

9109



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

QUE tous les membres présents reconnaissent en avoir reçu copie et demandent la dispense de la lecture.

**N° 16-04-106**

### **AUTORISATION DE PAIEMENT / COMPTES DU MOIS**

ATTENDU QUE la liste des comptes à payer et des comptes payés d'avance du mois de mars 2016 a été déposée aux membres du conseil pour fins de vérification et versée aux archives sous la côte no 207 120 (2727).

**IL EST PAR CONSÉQUENT  
PROPOSÉ PAR Monsieur Denis Morin  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil accepte les comptes du mois tels que présentés par la secrétaire-trésorière et directrice générale par intérim;

QUE le Conseil autorise également le paiement de ces comptes lesquels seront préalablement vérifiés par monsieur André Desrosiers, maire;

Comptes déjà approuvés par le Conseil :		
Comptes à payer :	22 775,81 \$	
Annexe des comptes :	12 304,51 \$	
Total des comptes		146 007,59 \$

### **APPUI FAVORABLE POUR LE DÉVELOPPEMENT D'UN TERRAIN DE SOCCER/ ASSOCIATION DE SOCCER DES ESCOUMINS**

**N° 16-04-107**

CONSIDÉRANT QU'il est important de promouvoir et développer des activités sportives et récréatives pour la santé et le bien-être de nos jeunes;

CONSIDÉRANT QU'il est primordial de développer un comportement sain permettant à tous les enfants, à leur famille et aux différentes collectivités de réaliser leur plein potentiel par le biais d'accès à des services de qualité;

CONSIDÉRANT QU'il est essentiel d'accroître les activités sportives et la sécurité des jeunes dans notre municipalité;

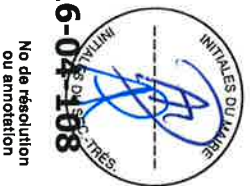
CONSIDÉRANT QUE le soccer occupe une place importante au sein de nombreuses familles de la municipalité des Escoumins, de la communauté Essipit et des municipalités environnantes de la région;

CONSIDÉRANT QU'il est important d'améliorer la qualité et le rendement des installations sportives par l'acquisition d'équipements adéquats par l'ajout d'espaces de rangement;

CONSIDÉRANT QU'un terrain de grandeur réglementaire et plus adapté permettra d'organiser des événements sportifs de compétition;

**IL EST PAR CONSÉQUENT  
PROPOSÉ PAR Madame Marie-Lise Poitras  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE la municipalité des Escoumins est favorable à un partenariat avec la communauté d'Essipit et l'Association de soccer des Escoumins et par le fait même, appui l'Association du soccer des Escoumins dans sa recherche de financement auprès des différentes instances gouvernementales.



**N° 16-04-108**  
No de résolution  
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

**AUTORISATION DE DÉPENSE / RENOUELEMENT D'ADHÉSION DE LA CORPORATION DES SERVICES UNIVERSITAIRES SECTEUR OUEST CÔTE-NORD (CUCN)**

IL EST PAR CONSÉQUENT  
PROPOSÉ PAR Madame Claudette Roussel  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil autorise le paiement au montant de 150\$ (cent cinquante dollars) pour le renouvellement de la Corporation des services Universitaires secteur ouest Côte-Nord (CUCN).

**N° 16-04-109**

**AUTORISATION DE DÉPENSE / RENOUELEMENT D'ADHÉSION DE LA FÉDÉRATION DES VILLAGES-RELAIS DU QUÉBEC**

IL EST PAR CONSÉQUENT  
PROPOSÉ PAR Madame Line Boulianne  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil autorise le paiement au montant de 832 \$ (huit cent trente-deux dollars) pour le renouvellement de notre adhésion à la Fédération des Villages-Relais du Québec.

**N° 16-04-110**

**ASSURANCES COLLECTIVES / RENOUELEMENT DE GRÉ À GRÉ**

ATTENDU le contrat d'assurances collectives en vigueur et pris par l'intermédiaire de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), au bénéfice des employés de la municipalité de Les Escoumins membres du regroupement du Lac-Saint-Jean, Bas-Saint-Laurent, Gaspésie et Côte-Nord, assuré auprès de SSQ Groupe financier;

ATTENDU le rapport préparé par les consultants de l'UMQ, soit Mallette actuaire, daté du mois de mars 2016, quant au renouvellement desdites assurances prévu pour le 1<sup>er</sup> avril 2016, pour les municipalités et organismes membres du regroupement;

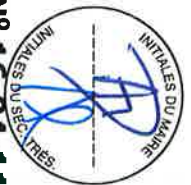
ATTENDU la recommandation favorable de la part du consultant ainsi que celle du comité de gestion formé de représentant des municipalités et organismes membres;

IL EST PAR CONSÉQUENT  
PROPOSÉ PAR Madame Claudette Roussel  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le préambule fasse partie intégrante des présentes comme si réécrit au long;

QUE ce Conseil autorise la municipalité de Les Escoumins à confirmer son accord et à accepter les primes et autres termes prévus aux conditions de renouvellement et au contrat auprès de SSQ Groupe financier, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2016, le tout pour une période consécutive de 12 mois;

QUE copie de cette résolution soit transmise à l'UMQ ainsi qu'à Mallette actuaire Inc.



**N° 16-04-111**  
No de résolution  
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

**DEMANDE D'APPUI DE LA MRC DE LA HAUTE-CÔTE-NORD/  
FERMETURE DES CAISSES DESJARDINS DE COLOMBIER, LONGUE-  
RIVE ET PORTNEUF-SUR-MER**

CONSIDÉRANT QUE la Caisse Desjardins du Centre de la Haute-Côte-Nord a signifié aux municipalités de Colombier, Longue-Rive et Portneuf-Sur-Mer qu'elle fermerait les centres de services de ces municipalités pour concentrer ses activités au centre de Forestville;

CONSIDÉRANT QUE le Mouvement Coopératif Desjardins s'est développé à partir des régions et des communautés et qu'une telle décision va à l'encontre du développement de notre région;

CONSIDÉRANT QUE la mission première de Desjardins est de contribuer au mieux-être économique et social des personnes et des collectivités;

CONSIDÉRANT QUE Desjardins ne peut abandonner une population qui lui a été fidèle pendant des années pour des impératifs financiers et monétaires;

CONSIDÉRANT QUE la région est prête à explorer des formules de collaboration pour assurer des services directs aux membres de Desjardins dans les municipalités de Colombier, Longue-Rive et Portneuf-Sur-Mer;

**IL EST PAR CONSÉQUENT  
PROPOSÉ PAR Monsieur Denis Morin  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil de la municipalité des Escoumins appui la MRC de La Haute-Côte-Nord dans leurs démarches afin d'exiger que Desjardins conserve sa vocation première qui est de servir la population, en gardant un minimum de service dans les municipalités de Colombier, Longue-Rive et Portneuf-Sur-Mer.

**Location de la salle multifonctionnelle/aréna mars 2016**

**Rapport sommaire des permis du mois de mars 2016**

**Demandes de dérogations mineures DM 2016-001 et DM 2016-002**

**Rapport du service des incendies pour le mois de mars 2016**

**Rapport des travaux effectués pour le mois de mars 2016 –  
Département des travaux publics**

**\*\* DÉPÔT  
niveau d'eau du lac Gardner – Eau potable**

149.5 pouces – pleine capacité  
40 pouces de glace

**ENGAGEMENT DE MADAME BERTRANDE SAVARD/ ENTRETIEN DES  
PARCS**

**IL EST PAR CONSÉQUENT  
PROPOSÉ PAR Madame Claudette Roussel  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil autorise l'engagement de madame Bertrande Savard à titre de préposée aux parcs pour l'entretien des parcs et espaces verts de la Municipalité et ce, pour la période débutant le 2 mai 2016 et se terminant le ou vers le 14 octobre 2016;



No de résolution  
ou annotation

**N° 16-04-113**

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins**

QUE le salaire et les avantages sociaux de madame Savard soient établis selon les conditions définies à la convention collective de travail en vigueur.

**ENGAGEMENT DE MADAME CLAIRE MARTEL/ ENTRETIEN DES PARCS**

IL EST PAR CONSÉQUENT  
PROPOSÉ PAR Madame Marie-Lise Poitras  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil autorise l'engagement de madame Claire Martel à titre de préposée aux parcs pour l'entretien de la promenade, des parcs et espaces verts de la Municipalité pour la période débutant le 2 mai 2016 et se terminant le ou vers le 14 octobre 2016;

QUE le salaire et les avantages sociaux de madame Martel soient établis selon les conditions définies à la convention collective de travail en vigueur.

**ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 16-462 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 09-409 DÉCRÉTANT L'IMPOSITION D'UNE TAXE AUX FINS DU FINANCEMENT DES CENTRES D'URGENCE 9-1-1**

**ATTENDU QU'**une copie du présent règlement a été remise aux membres du Conseil au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres présents déclarent avoir lu le projet de règlement et qu'ils renoncent à sa lecture;

IL EST PAR CONSÉQUENT  
PROPOSÉ PAR Monsieur Denis Morin  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QU'UN règlement portant le numéro 15-462 modifiant le règlement 09-409 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1 soit adopté **tel que lu**.

(Copie du règlement numéro 15-462 est jointe au procès-verbal)

**INVITATION AU 6<sup>E</sup> CONGRÈS ANNUEL DES VILLAGES-RELAIS DU QUÉBEC**

ATTENDU QUE la Fédération des Villages-Relais du Québec nous convie au 6<sup>e</sup> congrès annuel des Villages-Relais qui se tiendra du 25 au 27 mai prochain à Nicolet sous le thème « Plus qu'un label : une alliance entre sécurité et vitalité! »

IL EST PAR CONSÉQUENT  
PROPOSÉ PAR Madame Marie-Lise Poitras  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil autorise Monsieur Sarto Simard, directeur de l'urbanisme, à se rendre au 6<sup>e</sup> congrès annuel des Villages-Relais à Nicolet les 25, 26 et 27 mai prochain.

QUE les frais de déplacement inhérents à ce congrès soient remboursés selon la réglementation en vigueur.

**N° 16-04-114**

Formules Municipales No 4614-A-MST

**16-04-115**



**\*\* DÉPÔT**  
No de résolution  
ou annotation  
**\*\* DÉPÔT**

**\*\* DÉPÔT**

**\*\* DÉPÔT**

**AJOURNEMENT**

**\*\* DÉPÔT**

**N° 16-04-116**

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

**Campagne annuelle de promotion de la santé mentale 2016-2017**

**Invitation au 20<sup>e</sup> anniversaire de l'organisme communautaire  
Ressource Parents**

**Invitation à la formation « Intégration et accommodement des  
personnes en situation de handicap dans les loisirs » / Association  
régionale de loisirs pour personnes handicapées de la Côte-Nord**

**Commission scolaire de l'Estuaire/ Consultation plan triennal de  
répartition et de destination des immeubles**

**Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de  
l'électrification des transports du Québec/ Dernier avis de non-  
conformité**

**Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord/  
Campagne de prévention du tabagisme chez les jeunes**

**DEMANDE DE LUMIÈRE DE RUE – 618 ROUTE 138**

ATTENDU QUE Madame Marie-Josée Morneau et Monsieur Dany Brisson ont  
déposé une demande d'installation d'une lumière de rue à l'entrée de leur  
résidence située au 618 route 138 le 18 février dernier;

ATTENDU QUE selon la politique en vigueur sur l'éclairage des rues, ceux-ci  
ne seraient pas admissibles à l'installation d'une lumière de rue à l'entrée de  
leur résidence;

ATTENDU QU'après vérification faite par Madame Caroline Gagnon, directrice  
des travaux publics, celle-ci mentionne qu'il serait important de modifier la  
condition n° 3 qui stipule sur les conditions permettant l'installation d'une  
lumière de rue;

ATTENDU QU'il serait important d'ajouter aux critères d'admissibilité de la  
politique sur l'éclairage des rues la condition n° 6 suivante :

La densité des bâtiments entourant l'emplacement projeté de la lamp  
de rue est faible

Il y a présence de lignes discontinues (lignes de dépassement) sur une  
route sans déviation (perpendiculaire) à une limite de vitesse établie à  
90 km/h; la résidence est située dans un secteur boisé et est non-  
visible de la route 138

**IL EST PAR CONSÉQUENT  
PROPOSÉ PAR Monsieur Denis Morin  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**QUE le Conseil approuve la modification de la politique en vigueur sur  
l'éclairage des rues;**

**QUE le Conseil accepte de transmettre le dossier à la directrice des travaux  
publics afin que celle-ci s'occupe de faire installer la nouvelle lumière de rue  
au 618 route 138;**

**QUE la résolution n° 98-115 soit abrogée pour valoir à toutes fins que de  
droit.**





N° 16-04-117  
No de résolution  
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

**DEMANDE DE DON/ CLUB SPORTIF DES BOULEAUX BLANCS DES ESCOUMINS INC.**

ATTENDU QUE le Club Sportif des Bouleaux Blancs des Escoumins a fait une proposition à la Municipalité des Escoumins le 5 avril dernier afin que ces derniers acquièrent la génératrice 80 ampères appartenant à la municipalité, et ce, gratuitement (sous forme de don);

ATTENDU QUE cette génératrice 80 ampères avait été donnée à la Municipalité des Escoumins par Hydro-Québec dans le passé;

ATTENDU QUE le Club Sportif des Bouleaux Blancs des Escoumins travaille fort à promouvoir notre village et qu'un grand nombre de citoyens bénéficient de ce Relais (400 membres);

IL EST PAR CONSÉQUENT  
PROPOSÉ PAR Madame Claudine Roussel  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil fait don de la génératrice 80 ampères au Club Sportif des Bouleaux Blancs des Escoumins;

QUE le Club Sportif des Bouleaux Blancs des Escoumins accepte d'offrir de la publicité gratuitement à la Municipalité des Escoumins dans leur bâtiment et sur leurs articles promotionnels.

**RECOMMANDATION D'EMBAUCHE À LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES ESCOUMINS DANS LE CADRE DE L'OPÉRATION DU BUREAU D'ACCUEIL TOURISTIQUE POUR LA SAISON 2016**

ATTENDU QUE l'ATR Manicouagan est responsable d'assurer la desserte de services d'accueil et d'informations touristiques de qualité sur l'ensemble du territoire de la région touristique de Manicouagan;

ATTENDU QUE le Conseil de la municipalité des Escoumins en partenariat avec le Conseil des Premières Nations des Innus Essipit collabore à la gestion du réseau d'accueil de Manicouagan dans l'intérêt du développement touristique de notre région;

ATTENDU QUE l'ATR Manicouagan a informé en 2015 les gestionnaires à l'effet qu'elle ne serait plus en mesure à compter de la saison 2016 d'agir à titre d'employeur du personnel régulier et d'assurer le versement de la rémunération du conseiller en séjour dans le cadre du protocole d'entente relatif à la gestion du réseau d'accueil;

ATTENDU la requête formulée par Monsieur Jean-Pierre Richer ayant pour objet de requérir une révision des avantages sociaux applicables à son poste de travail;

ATTENDU QUE le Conseil de la municipalité des Escoumins juge opportun que le lien d'embauche soit assuré par la Corporation de Développement des Escoumins tout en considérant que l'opération du bureau d'accueil touristique demeure sous la supervision des gestionnaires en vertu du protocole d'entente concernant le développement et la gestion du réseau d'accueil de Manicouagan;

IL EST PAR CONSÉQUENT  
PROPOSÉ PAR Madame Line Boulianne  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

9115



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

QUE dans le cadre du protocole d'entente relatif à la gestion du réseau d'accueil à intervenir avec l'Association touristique de Manicouagan, le gestionnaires recommandent l'embauche par la Corporation de Développement des Escoumins Monsieur Jean-Pierre Richer à titre de conseiller en séjour pour la saison touristique 2016 soit à compter du ou vers le 1<sup>er</sup> juin 2016 jusqu'au ou vers le 24 septembre 2016 en tenant compte de la reconnaissance de son ancienneté à compter de 2006 au prorata du temps travaillé à titre d'employé saisonnier;

QUE la rémunération soit établie sur la base d'un taux majoré de 2,5 % soit 14,90 \$ de l'heure à raison de 40 heures par semaine et que les avantages et bénéfices sociaux s'appliquent en vertu de la Loi sur les normes du travail auquel est ajouté une allocation supplémentaire correspondant à 40 heures de travail payable en fin de saison à titre d'avantages pour congé sociaux.

**N° 16-04-119**

### **COGESTION DU BUREAU D'ACCUEIL TOURISTIQUE POUR L'ANNÉE 2016**

ATTENDU QUE le Conseil des Premières Nations des Innus d'Essipit participe à la cogestion du bureau d'accueil touristique en partenariat avec l' municipalité des Escoumins;

ATTENDU QUE le Conseil préconise poursuivre cette entente avec Essipit en regard à la cogestion du bureau d'accueil touristique qui a généré un achalandage de 9898 visiteurs au cours de la dernière saison touristique;

ATTENDU QU'il y a lieu de renouveler dans l'intérêt de nos communautés respectives cette entente de partenariat pour l'année 2016;

IL EST PAR CONSÉQUENT  
PROPOSÉ PAR Madame Marie-Lise Poitras  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil propose au Conseil des Innus d'Essipit le renouvellement du partenariat dans la cogestion du bureau d'accueil touristique pour l'année 2016 et le partage des coûts d'opération sur la même base soit 50 % (cinquante pour cent) par la Municipalité des Escoumins et 50 \$ (cinquante pour cent) par la Communauté d'Essipit déduction faite des subvention' applicables s'il y a lieu.

**N° 16-04-120**

### **CALENDRIER DE VACANCES ANNÉE 2016**

ATTENDU QUE le choix des vacances doit être approuvé par le Conseil;

ATTENDU QUE le Conseil a pris connaissance que dans la semaine du 8 août 2016, la directrice des travaux publics ainsi que le chef d'équipe des travaux publics ont choisi au même moment leurs vacances.

ATTENDU QUE dans la semaine du 26 septembre 2016, les employés des Loisirs souhaitent prendre cette semaine de vacances au même moment;

ATTENDU QUE l'employé #730046 s'occupera des Loisirs dans la semaine du 26 septembre prochain afin qu'il y ait quelqu'un de disponible au Centre Sportif Charles-Édouard Boucher en tout temps;

IL EST PAR CONSÉQUENT  
PROPOSÉ PAR Monsieur Denis Morin  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS



No de résolution  
ou annotation

### Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

QUE le Conseil approuve le calendrier des vacances année 2016, et ce, en accordant à la directrice des travaux publics et au chef d'équipe des travaux publics, la semaine de vacances du 8 août 2016 en même temps;

QUE le Conseil approuve aussi aux 2 (deux) employés des loisirs, leur semaine de vacances du 26 septembre 2016 au même moment.

**N° 16-04-121**

#### **STATIONNEMENTS PUBLICS AU CENTRE VILLAGEOIS**

ATTENDU QUE le noyau villageois longeant la Promenade et sur la route 138 constitue le principal axe de circulation où les commerces et services bénéficient d'une desserte de stationnement public;

ATTENDU QUE le volume de circulation et les besoins de stationnement sur la route 138 et le long de la promenade de la Baie augmentent de façon considérable en période estivale;

ATTENDU QUE l'attraction des commerces conjuguée à une augmentation de l'achalandage touristique requiert une plus grande accessibilité à des stationnements publics;

ATTENDU QUE dans le cadre de sa mission de village-relais, le Conseil juge opportun de faciliter l'accès à des stationnements publics par une meilleure signalisation et en partenariat avec des intervenants du milieu;

**IL EST PAR CONSÉQUENT  
PROPOSÉ PAR Madame Claudine Roussel  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE dans le but d'améliorer la situation du stationnement en centre villageois en haute saison touristique, la municipalité identifie des aires de stationnement sous-utilisées à proximité de la route 138 et de la Promenade de la Baie en vue de requérir l'autorisation des propriétaires d'utiliser ces espaces au bénéfice de la clientèle touristique et à cette fin, d'implanter une signalisation adéquate pour en faciliter l'accès.

Formules Municipales No 4614-A-MST

**N° 16-04-122**

#### **DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS – LIGNES DE DÉPASSEMENT CRITIQUES**

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal est d'avis qu'il devient de plus en plus dangereux de circuler sur la route 138 en face du Dépanneur Petro-Canada situé au 97, route 138 en raison des lignes de dépassement;

CONSIDÉRANT QUE ces lignes de dépassement augmentent la vitesse des automobilistes puisqu'un dépassement est autorisé à cet endroit;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal est aussi d'avis qu'il devient de plus en plus dangereux de circuler sur la route 138 face au 748, route 138 en raison des lignes de dépassements risquées;

CONSIDÉRANT les accidents répertoriés dans ces secteurs de la municipalité de Les Escoumins;

CONSIDÉRANT QUE les résidents de ces secteurs ont remarqué que ces lignes de dépassement sont inappropriées, car plusieurs dépassements effectués ont failli provoquer des accidents;

**IL EST PAR CONSÉQUENT  
PROPOSÉ PAR : Madame Claudine Roussel**

9117



No de résolution  
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil demande au Ministère des Transports de remédier à cette situation en enlevant les lignes de dépassement à ces deux endroits critiques.

**N° 16-04-123**

**AJOURNEMENT DE LA SÉANCE DU 18 AVRIL 2016**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudette Roussel  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE la séance du 18 avril 2016 soit ajournée au 3 mai 2016 à 19 heures.

**N° 16-04-124**

**CLÔTURE DE LA SÉANCE**

À 20h0 l'ordre du jour étant épuisé :

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudine Roussel  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**DE LEVER** la présente séance.

Présence des citoyens : **12**

\_\_\_\_\_  
André Desrosiers,  
Maire

\_\_\_\_\_  
Andrée Lessard,  
Directrice générale et secrétaire-trésorière  
par intérim

*Je, André Desrosiers, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*